

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Ce mois d'octobre sera aussi la rentrée du nouveau Conseil Municipal des Enfants. Une instance à part entière pour 28 jeunes valletais issus des classes de CM1 et CM2 des deux écoles primaires Paul Eluard et Ste Marie.

L'objectif de cette instance sera de faire découvrir à ces enfants, le rôle d'un élu, ses missions, tout en les impliquant dans des projets qui auront été extraits, parfois de leurs longues listes de projets. L'objectif étant pour nous élus adultes de pouvoir les accompagner durant leurs deux ans de mandat ; soit jusqu'en juillet 2026 et surtout qu'ils puissent voir la réalisation de leurs projets.

En amont de la mise en route de ce prochain Conseil, tout comme les élus adultes, les enfants intéressés, et motivés, avec la participation de

leurs enseignants, et de leurs camarades de classe vont réfléchir, travailler sur des projets qu'ils ont envie de voir naître sur Vallet.

Leur profession de foi rédigée, les futurs élus vont entrer en campagne électorale dans leur école, avant de venir en mairie les 15 et 17 octobre voter, leur carte électorale en mains. Après le passage dans l'isoloir, et bulletin mis dans l'urne, leur carte électorale leur sera tamponnée.

Cela ne sera qu'après la participation des CE2, CM1 et CM2, et dépouillement des bulletins que Monsieur Le Maire donnera les noms des 28 enfants qui seront installés autour de la table du Conseil le vendredi 15 novembre.

Un premier parcours qui leur permet de

découvrir un axe de la citoyenneté ; tout comme la visite de l'hôtel de Ville, un lieu stratégique pour la vie d'une commune.

Ces 28 enfants seront répartis en deux commissions Cadre de Vie (Aménagement, Environnement et Sécurité) et Vie Locale (Bien vivre ensemble, Sports, Culture).

VALLET EN TRANSITION

2024, année olympique, année démocratique !

Difficile de nier le succès sportif et populaire des jeux de Paris.

Nous aimerions que notre démocratie soit à la hauteur de ces réussites. Nous persistons à croire que cela peut se faire sur un modèle de démocratie participative, qui repose sur une implication plus directe des citoyens dans le processus de décision politique. Celle-ci vise à aller au-delà du vote lors des élections et à permettre aux citoyens de s'engager activement dans les délibérations publiques et les décisions qui affectent leur vie quotidienne. Cette approche permet de

renforcer la transparence, la proximité entre les élus et les citoyens, ainsi que la légitimité des décisions prises, car elles émanent d'un processus plus inclusif.

Manifestement, le modèle national actuel, basé sur une approche plus traditionnelle de la démocratie représentative, ne semble pas rassembler les électeurs et permettre d'envisager sereinement les mois et années à venir. La concentration du pouvoir, et le manque de dialogue, ou l'absence de prise en compte des consultations citoyennes, sont autant de signaux défavorable à un sursaut citoyen pourtant indispensable. Le Grand Débat National lancé après les protestations

des Gilets jaunes, ou la Convention Citoyenne pour le Climat, sont des initiatives empruntées au modèle participatif, qui n'ont malheureusement pas donné l'impression aux citoyens d'être écouté.

L'avenir ne se construira pas sans les citoyens, de l'échelon municipal à l'international, et c'est là aussi un déficit de taille olympique.

Contact : vallettransition@protonmail.com

VALLET NOUVEL AIR

L'extrait de Lamartine ... « Ô temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices ! Suspendez votre cours : laissez-nous savourez... » ... illustre parfaitement l'état d'esprit des Jeux Olympiques-Paralympiques. Les exploits sportifs ou bénévoles réalisés mettent une fois de plus l'énergie, le dépassement, l'engagement au cœur des résultats. Cette formidable énergie se répercute dans les territoires et en particulier au sein des associations sportives ; Vallet profite aussi de

cet élan.

La période estivale a vu l'exécution, entre autres, de travaux de voirie (Rue d'Anjou, double rond-point) ou encore l'amélioration du cadre de vie des extérieurs du groupe scolaire Paul Eluard. La presse estivale nous a aussi fait écho de l'étalement du calendrier de l'implantation du siège de la ligue de football des Pays de la Loire. Quant à la Cour régionale des comptes, elle rappelle à tous les élus. La nécessité de prévenir les conflits ou prises

d'intérêts directs ou indirects au sein des instances municipales.

La rentrée est désormais dernière nous, le quotidien reprend ses droits. Les mois à venir vont être consacrés aux orientations, arbitrages et ruissellements des prévisions budgétaires 2025, pour la dernière année pleine du mandat.

Contact : Bruno ROMAIN - bromain44330@free.fr